

Tous pour le mariage

Il n'est pas dans l'habitude des « cathos » d'aller revendiquer pour ou contre tel ou tel projet de loi. L'évangile nous invite plutôt à agir en conscience et dans le secret. Mais il arrive aussi que ce soit un devoir de réagir publiquement, et de réagir fortement. C'était le cas en 1984 lorsque la liberté de l'enseignement et de l'éducation était menacée. C'est le cas aujourd'hui alors que le mariage et la filiation sont gravement remis en cause.

Je ne vais pas reprendre ici les arguments développés longuement par nos évêques, le grand rabbin de France, toutes les institutions qui s'occupent d'enfants, les associations familiales, les représentants des psychologues, juristes, etc. Je vais plutôt vous proposer cinq manières concrètes d'agir et réagir.

La première, c'est de prier, pour que tous accueillent la lumière de la vérité et aient le courage de suivre leur conscience. Et puisque le Seigneur nous invite à unir nos demandes nous vous proposons de participer tout spécialement à l'adoration du mercredi 19 décembre à 20 h à l'église de Pornic. Bien évidemment toutes les initiatives que vous prendrez pour prier ensemble ou dans le secret de votre cœur seront précieuses.

La deuxième, c'est de réfléchir, d'essayer de comprendre les enjeux de cette réforme de civilisation. C'est à cela que nous aidera M. Jacques Ricot ce mardi 11 décembre à 20 h 30 au restaurant scolaire de l'Ecole de l'Ange Gardien et du collège ND de Recouvrance à Pornic. Venez-y nombreux, invitez autour de vous. Il y a eu aussi beaucoup d'interventions argumentées et pertinentes que vous pouvez télécharger sur ce site de votre paroisse.

La troisième, c'est de soutenir les institutions représentatives de la famille. Un moyen simple pour cela c'est d'adhérer aux Associations Familiales Catholiques dont la représentativité est prise en compte par les pouvoirs publics. Vous pouvez contacter Madame Annette LUCAS (09 81 79 76 43). Des tracts et bulletins d'inscription seront aussi à votre disposition sur le lieu de la conférence de Jacques Ricot.

La quatrième, c'est de peser dans le débat public sans se laisser intimider par le parti pris de certains media. Les élus seront tout particulièrement sensibles à vos remarques, vos interpellations, vos courriers. Soyez courtois et fermes : les élus ont besoin de notre soutien pour avoir les arguments et le courage politique de choisir le soutien du mariage et de la famille. Vous pouvez inciter votre maire à rejoindre le « collectif des maires pour l'enfance ».

La cinquième, c'est la manifestation nationale du dimanche 13 janvier en rejoignant l'organisation de « Tous pour le mariage ». Ce collectif d'associations a déjà montré son efficacité dans l'organisation de manifestations régionales qui alliaient la clarté du message et une grande ouverture par delà les clivages idéologiques ou confessionnels. Le mieux c'est évidemment de participer à cette manifestation. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant pour partir en car de Pornic auprès de Mme de saint Romain (06.16.20.12.13.). Des bulletins d'inscription seront disponibles dès le 11 décembre, à la conférence de M. Ricot et dans les églises.

Mais vous pouvez aussi soutenir cette manifestation de différentes manières. Allez sur le site très bien documenté www.tous-pour-le-mariage.fr

Il y a beaucoup de mauvaises raisons de ne rien faire. Il y en a beaucoup d'excellentes d'agir et de réagir, et par-dessus tout celle-ci : il s'agit de protéger les plus pauvres et les plus fragiles, en particulier les enfants qui seraient volontairement privés d'un père ou d'une mère. Et nous entendrons un jour le Seigneur nous dire « ce que vous avez fait aux plus petits d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait ».

p. Arnaud +